



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FNSM

Vendredi 6 décembre 2024 à Samoëns

- Intervention de Dominique BOYER Président du FNSM

RAPPORT MORAL :

Bonjour à tous,

Bienvenus à cette AG 2024,

Le conseil d'administration du FNSM tenait à vous remercier pour votre confiance.

Cette année 1018 guides ont apporté leur soutien et leur don ; à cela s'ajoute de nouvelles adhésions provenant d'autres professionnels de la montagne, comme les gardiens de refuge, les moniteurs d'escalade et de canyon.

Des adhésions et dons individuels en augmentation pour 2024 et une accidentologie en baisse nous auront permis d'augmenter sensiblement les aides pour un montant total de 76 800 €. Et surtout de pouvoir faire un geste de solidarité en début d'année auprès des enfants de professionnels décédés à hauteur de 9 200 €.

Comme chaque année, le FNSM entretient des liens avec :

- Le SNGM membre fondateur et soutien inconditionnel du FNSM, entre autres avec l'organisation de cette AG et on peut les remercier, avec lequel nous échangeons dans le cadre du Pôle 3 sur les sujets de protection sociale et de retraite.
- Le Réseau Assistance Accident, qui entre autres s'investit dans la réédition de notre Livret de Prévoyance. On en reparlera un peu plus tard.
- L'ENSA, qui nous sollicite pour intervenir dans le module de formation « Se protéger et protéger sa famille ».
- La Fondation Salomon, où je le rappelle le FNSM dispose d'un siège au comité directeur et avec qui nous avons des contacts étroits grâce à son Co président, Jean Philippe COUTTET.
- MAIDAIS pour son expertise comptable et sa participation dans la réédition du Livret de Prévoyance.
- GBC pour sa connaissance sur les sujets se rapportant aux assurances et à la prévoyance.
- Flavie ANDRE qui a su répondre pleinement à notre demande de rénovation du site internet. Et de l'automatisation de notre fonctionnement administratif afin de répondre au statut d'association d'intérêt général.

C'est pour nous l'occasion de les remercier chaleureusement.

Dans l'ordre du jour de notre Assemblée Générale, vous avez pu constater que nous étions invités à renouveler le conseil d'administration de notre association. C'est pour moi l'occasion de remercier Sandrine, Isabelle, Franck, Denis, Philippe, Nico, Olivier, Gilles, Yves et

Guillaume. Grâce à eux nos échanges et notre action ont été toujours menés dans un respect mutuel.

2025 arrive à grands pas et ce sera l'occasion pour nous de fêter les 10 ans du FNSM.

Si l'ouverture du FNSM à l'ensemble des professionnels de la montagne, et la reconnaissance d'intérêt général de notre association ont été les points marquants de cette décennie, restera à finaliser pour 2025 le projet de réédition du Livret de Prévoyance. Un document référent pour l'ensemble des professionnels de la montagne dans le domaine de la prévention afin que chacun d'entre nous comprenne bien l'enjeu de se protéger et de protéger sa famille.

Merci pour votre écoute.

Je passe maintenant la parole Sandrine qui va vous présenter le compte rendu du rapport d'activité

(Applaudissements)

• Intervention de Sandrine HENRY

Bonjour à toutes et tous, merci pour votre présence.

Je vais vous faire un petit retour sur les événements auxquels le FNSM a participé pendant l'exercice 2023-2024.

RAPPORT D'ACTIVITE :



Evénements: le FNSM en action

- AG de la Compagnie des Guides de Montagne et AMM de la Vanoise 18/11/23
- ENSA: Participation à une action de sensibilisation « se protéger et protéger sa famille » le 29 mars 2024 auprès des aspirants guides 4.
- 25 ans de la Fondation Salomon 13/06/24



A commencer par notre participation pour la deuxième année à l'Assemblée Générale de la Compagnie des Guides de la Vanoise. Où nous avons pu, c'est un peu notre façon de procéder habituelle, vendre des tickets de tombola avec la caisse de la compagnie et partager ensemble les bénéfices. C'est une riche expérience de partage et de collaboration entre le FNSM et la Compagnie permettant une visibilité du FNSM auprès des professionnels.

Le FNSM remercie grandement la Compagnie, pour son accueil.

Nous avons une pensée toute particulière pour Bernard FAVRE qui nous a quittés fin décembre 2023 et qui a été une fois de plus un pilier dans l'organisation de ce type d'évènements.

Dominique a parlé de l'ENSA, en effet, depuis 3 ans maintenant, le FNSM intervient sur le module « Se protéger et protéger sa famille » lors de la semaine sur l'environnement en fin de cursus (stage final). Intervention qui prend tout son sens car il est nécessaire pour les professionnels de parvenir à gérer les aspects sociaux et fiscaux de leur activité, ceci rapidement afin de ne pas se retrouver en difficultés par manque d'anticipation notamment en cas d'accident ou problème de santé, de ne pas mettre sa famille dans l'insécurité financière et/ou administrative. Module riche d'échanges avec des ateliers, des témoignages et l'intervention d'un notaire avec lequel nous avons une très bonne collaboration pour mener à bien cette demi-journée.

Ensuite, nous avons été invités aux 25 ans de la Fondation Salomon le 12 juin 2024, un sommet de la solidarité en montagne a été organisé à Chamonix avec une conférence animée par Claude Gardien.

Différentes thématiques sur les origines et l'avenir de la solidarité montagne ont été abordés par Claude ainsi que des sujets plus immédiatement utiles à tous membres d'un comité de fonds de solidarité. Le but était également de mieux connaître l'ADN et le fonctionnement de chacune des « caisses de secours » présentes qu'elles soient françaises, italiennes ou suisses.

Des intervenants passionnants, des témoignages forts, riches en émotions, des différences, des similitudes, des exemples, des projets variés, des discussions, tous les ingrédients pour définir notre futur, le futur de la solidarité en montagne.

Un grand merci à la Fondation Salomon pour son invitation, la qualité de l'accueil et de l'organisation.



Evénements: le FNSM en action

➤ [Invitation pleine nature en Vanoise 29 et 30 /06/24](#)



Cette année, ce fut une première pour le FNSM qui a été ravi de partager une invitation en pleine nature. Le week-end du 29-30 juin 2024, le FNSM a été convié sur le site naturel de la Rosière en Savoie (Vanoise) à tenir son stand et inviter les personnes et familles qui souhaitaient venir profiter d'activités de pleine nature gratuitement.

De nombreuses activités étaient possibles en fonction des envies, des capacités physiques et de l'âge des enfants : parcours accrobranche (de 3 ans jusqu'aux adultes), via ferrata (facile et très jolie, environ 2 heures de traversée avec possibilité de vous fournir le matériel), promenades, randonnée de 700 m de dénivelé et balisée, lac de la Rosière, sentier botanique, géologie, pêche. Le FNSM a donc tenu son stand pendant 2 jours, vis allez dire pas très original ! avec nos ventes de T-shirts et de pâtisseries, comme nous savons bien faire. Mais toujours dans la simplicité avec des choses simples à échanger et à partager.

Une belle expérience, qui nous espérons pourra être réitérée l'an prochain avec une certaine réflexion sur les dates à poser, nous l'avons fait fin juin cette année, car il n'est pas facile de regrouper des personnes. Par contre nous avions eu beaucoup de retours de familles qui étaient très intéressées mais qui ne pouvaient car c'était la fin de l'année scolaire et donc parfois difficile de s'organiser.

Merci à Roland GEORGES et son équipe qui nous a accueilli à proximité de sa crêperie pour belle journée.



Evénements: le FNSM en action

➤ Soirée film-conférence aux Houches 09/08/24



Enfin, le dernier évènement a été la diffusion du film de Michel Pellé en sa présence « *La Petite Famille* ».

Encore une belle soirée (Michel nous avait déjà fait une intervention l'année dernière) riche d'échanges entre un public attentif, intéressé et Michel impliqué, disponible et toujours aussi entraînant dans l'écoute de ses aventures.

Cette année j'ai été assez surprise positivement de la mobilisation de familles et de bénévoles pour aider à la tenue du stand du FNSM et à la préparation de gourmandises à déguster ; c'était vraiment chouette de partager tout ça ensemble, une belle réussite collective dans la solidarité.

Merci à tous pour votre générosité et votre participation qui nous permettent d'aider et soutenir de plus en plus les professionnels d'activités de pleine nature en montagne et leur famille qui sont dans le besoin.



Une collaboration toujours fidèle au fil des années et au plus près des besoins des personnes accompagnées

➤ Avec le Réseau Assistance Accident

- Relais des situations prises en charge par le RAA
- Suivis et échanges sur l'évolution des situations
- Participation aux 2 réunions annuelles du RAA
- Réactualisation du livret de prévoyance

➤ Avec la Fondation Salomon

- Transmissions de situations suivies par le FNSM et nécessitant une aide supplémentaire
- Transmission d'informations pour l'aide à la scolarité
- Suivis et échanges sur l'évolution des situations
- Représentation du FNSM au comité

Dominique a parlé du Réseau Assistance accident et de la Fondation Salomon. Une collaboration toujours fidèle au fil des années et au plus près des besoins des personnes accompagnées.

➤ Avec le Réseau Assistance Accident,

Le relai des situations prises en charge avec le RAA, c'est-à dire que nous avons connaissance des accidents et nous échangeons ensemble pour savoir si le FNSM va intervenir ou non à la suite pour l'accompagnement et le suivi des familles et des professionnels. Donc un suivi sur l'évolution des situations. Également une participation du FNSM aux 2 réunions annuelles du RAA ainsi qu'une collaboration dans la réactualisation du nouveau livret de prévoyance.

Est-ce qu'une personne du RAA est présente pour venir parler du réseau rapidement ?

• Intervention d'Olivier ETIENNE

Merci Sandrine,

Bonjour à tous,

Olivier ETIENNE, je m'occupe du réseau Assistance Accident depuis un petit moment maintenant. Le réseau Assistance Accident est un petit groupe de guides volontaires ; on est une trentaine avec un maillage sur tout l'arc Alpin et les Pyrénées. Et donc, nous intervenons quand il y a un accident pour mettre en place toutes les protections utiles pour les guides afin qu'ils soient bordés à ce niveau-là car il y a parfois des choses complexes avec les déclarations administratives. Nous sommes en soutien surtout et à l'écoute de la personne en question qui est touchée. A partir de là, nous mettons en place

tout ce qu'il faut et effectivement, au bout d'un certain temps le FNSM vient en soutien derrière et prend le relai. Tout ça s'est bien mis en place. Et donc, nous sommes un certain nombre à œuvrer, il y a des gens qui partent au fur et à mesure parce qu'au bout d'un certain temps avec l'âge on quitte le réseau et du coup nous avons besoin d'un petit peu de monde. Donc si vous avez cette fibre là, vous êtes les bienvenus.

Merci à tous.

(Applaudissements)

• Intervention de Sandrine HENRY

Donc c'est un appel à candidats si vous n'avez pas tous saisis !

➤ **Avec la Fondation Salomon,**

Nous avons un échange de transmissions dans le suivi des situations, le suivi sur l'évolution et avec Dominique nous participons au comité pour appuyer les besoins des différentes personnes que nous avons aussi en suivi. C'est aussi un gros travail de collaboration.

Jean-Philippe, tu es là pour un petit mot au sujet de la Fondation Salomon ?

• Intervention de Jean Philippe COUTTET

Bonjour à tous,

Jean-Philippe COUTTET, je suis co-président de la Fondation Salomon avec Laétitia TISSOT-BONVALOT qui est monitrice à la Clusaz.

Le FNSM et la Fondation Salomon partagent les mêmes objectifs : apporter aide morale et financière aux professionnels de la montagne touchés par des accidents de vie, privée comme professionnelle. Si la Fondation s'est équipée, l'an dernier, de moyens d'aider à l'international des associations offrant accès à la montagne à des personnes touchées par la maladie ou le handicap ; notre fonctionnement comme les moyens mis en œuvre sont comparables à ceux du FNSM.

Un comité représentant chaque profession se réunit 2 fois par an pour attribuer chaque aide en délibérant au cas par cas dans un esprit d'équité.

Pour 2024, une trentaine de soutiens financiers ont été alloués pour une somme globale d'environ 140 000€. Nos deux institutions travaillent étroitement, notamment grâce à la présence de Sandrine et Dominique dans notre comité. Merci. Ceci permet une réelle complémentarité de l'aide dans les situations les plus difficiles.

Cette année, nous avons constaté une augmentation de situations de précarité chez des professionnels sans aucune couverture en indemnité journalière. Et à ce sujet, je rappelle que le comité de la Fondation Salomon se réserve le droit de diminuer les aides financières dans de telles circonstances.

Afin de mieux prévenir ce type de situation, la Fondation Salomon participera au nouveau carnet de prévoyance édité par le réseau assistance accident et le FNSM. Le travail de nos deux organismes est parfois lourd à porter. Trop souvent focalisé sur le côté sombre de nos activités de montagne, la motivation de nos comités est entretenue par la coopération et le rapprochement avec les différents acteurs que sont les caisses de secours et le RAA.

À ce sujet, je tiens à féliciter et à remercier, par avance, les nouveaux élus au FNSM. Apparemment il n'y a pas de sang neuf, venez, on en a besoin surtout pour nous renouveler nous même dans notre façon de voir la solidarité.

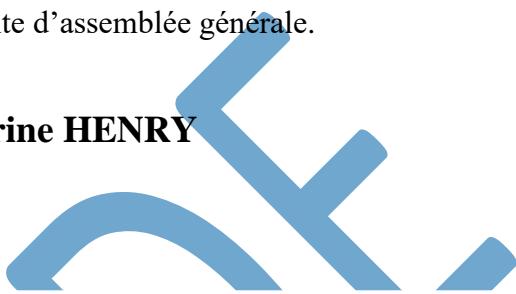
Ce travail collectif autour de la solidarité montagne, c'est le thème qui a servi de support à la célébration des 25 ans de la Fondation Salomon en juin dernier à Chamonix. À cette occasion nous avons réuni plusieurs fonds de solidarité montagne comme les caisses de secours de la Vanoise, de Saint Gervais / Les Contamines, de Chamonix, de Verbier, de Courmayeur, du PGHM ainsi que le RAA et le FNSM. Cette belle fête s'est suivie d'une table ronde qui nous a permis de resserrer les liens. Nous devons la réussite de cet événement à Claude Gardien (parrain de la nouvelle promotion de guides avec Michel Vesy) qui en tant que maître de cérémonie, a su apporter une dimension culturelle et historique à nos débats. Cette dimension culturelle et historique accompagnée des actes concrets de solidarité montagne est un gage de responsabilité et d'autonomie quand notre profession fait face à l'évolution d'un environnement législatif pas toujours favorable et aux décisions de justice qui en découlent en cas d'accident grave.

Merci pour votre écoute et bonne suite d'assemblée générale.

(Applaudissements)

• Intervention de Sandrine HENRY

Merci Jean-Philippe.



Le FNSM en chiffres

Au cours de l'exercice 2023 -2024, 63 personnes ont été accompagnées par le FNSM

39 nouvelles situations

24 suivis d'anciennes situations

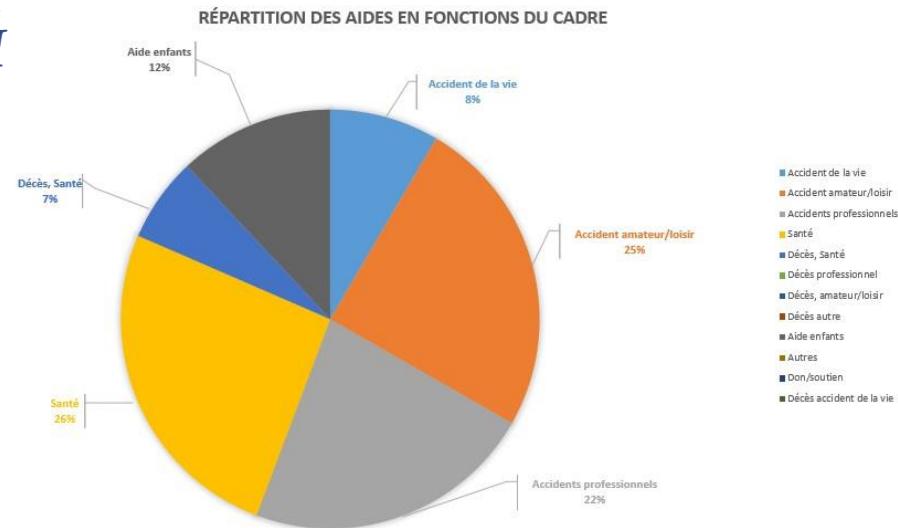
➤ **54 soutiens financiers pour un montant de 76 800 € dont 9200 € de geste de solidarité en début d'année auprès des enfants de professionnels décédés.**

Aide à la reconversion professionnelle (accompagnement à l'élaboration d'un nouveau projet professionnel):
Depuis fin 2020, 6 personnes ont été accompagnées dont 2 encore en cours.

Nous allons passer aux données chiffrées assez rapidement puisque Dominique les a évoquées tout à l'heure. Donc cette année, ce sont en effet 76800€ d'aides financières qui ont été accordées ; sur 63 situations accompagnées, le FNSM a attribué une aide financière à 54 situations dont 9200€ aux enfants (ce n'est pas une rente ni une aide à la scolarité, c'est quelque chose que nous avons mis en place au FNSM pour suivre les enfants depuis petits jusqu'à la fin de leurs études et au fil des années, nous pouvons suivre l'évolution des enfants et des familles. C'est un bon suivi très enrichissant).



Le FNSM en chiffres



Derniers chiffres et je vais passer assez rapidement parce que nous sommes un peu en test au FNSM pour extraire des données qui pourraient être intéressantes. Nous avons essayé de faire ressortir un graphique qui tient compte uniquement des aides financières ; nous ne prenons pas en compte la totalité des aides, nous n'avons pas totalisé les 24 aides morales et administratives sans aides financières mais c'était surtout pour vous montrer la répartition au niveau financier : 12% pour les aides aux enfants dont je viens de vous parler et qui concernent 29 enfants accompagnés sur les années; on peut aussi voir que cette année, heureusement, peu de décès et les décès étaient essentiellement des décès liés à des problématiques de santé ; il y a eu un professionnel accidenté et décédé mais la famille n'a pas souhaité d'aide financière donc seulement un soutien moral pour la veuve du professionnel.

Voilà, donc l'année prochaine nous allons essayer d'avoir des graphiques en lien avec plus de données pour voir l'accompagnement administratif et moral seuls.

On fait vite donc je passe la parole à Anne pour le bilan financier.

Merci pour votre écoute.

(Applaudissements)

RAPPORT FINANCIER :

• Intervention de Anne NOIRET

Bonjour tout le monde,

J'enlève la casquette de MAIDAIS, je prends celle de comptable puisque c'est moi qui ai repris le suivi. Nous avons fait un suivi sur l'expertise comptable qui est liée à l'intérêt général qui nous impose un suivi relativement pointu, l'édition de différents tableaux que je vous épargnerai mais que nous devons être en capacité de présenter pour rester dans notre dispositif d'intérêt général et si on venait nous demander des comptes.

Rapport financier - Exercice 2023-2024					
Recettes			Dépenses		
Catégories	Situation au 30/09/2023	Situation au 30/09/2024	Catégories	Situation au 30/09/2023	Situation au 30/09/2024
Cotisations	57 215,60 €	58 591,00€ Dont 3 780€ Synd Gardiens Refuge payé n+1	Aides aux professionnels et aux familles	62 150,00 €	79 300,00€ Dont 2500€ de N1
Données publics (collectivité locale, mairie, ...) et privés (particuliers)	9 575,00 €	15 328,50€	Frais de fonctionnement (Communication, rc, publication, indemnités ...)	5 478,77 €	6 578,90€ Dont 910€ comptable+logiciel compta
Manifestations (Recettes stands, événements, ...)	5 662,44 €	5 857,22€	Frais divers (manifestations, obsèques, Impression livret)	1 257,32 €	1 657,67€
Livret bancaire	676,66 €	1 792,75€	Dons	0,00 €	0,00 €
Total	73 129,70 €	81 569,47 €	Total	68 886,09 €	87 536,57€
Solde Exercice	-5 967,10€				
Solde Trésorerie	114 984,75€				

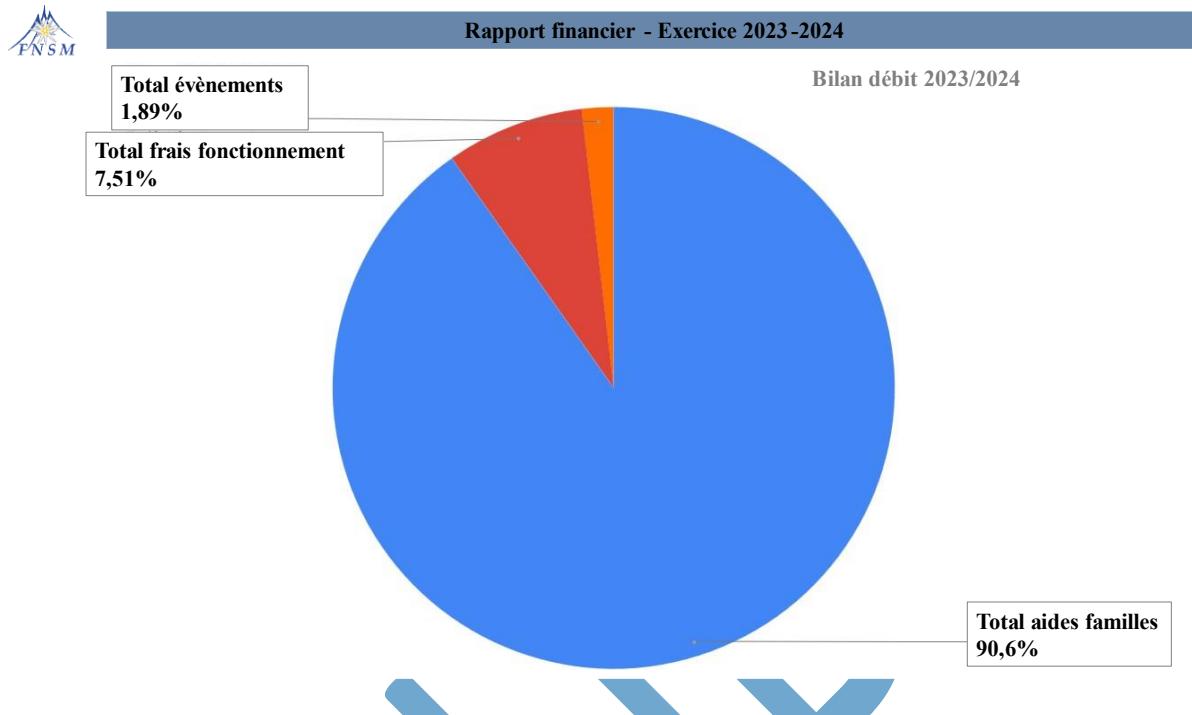
De ce fait nous avons affiner un peu les choses sur le suivi de la comptabilité et on a repris le schéma comptable en ne s'arrêtant pas juste à ce qui est en banque mais aussi à ce qui est en cours. Ce qui fait que c'est une année un peu en transition car nous sommes sortis du système juste « je suis ce que j'ai versé et reçu » d'où un peu de décalage sur les montants des aides car on avait encore une aide de l'année dernière qui a été payée cette année par rapport à ce qu'annonçait Sandrine. L'idée a été d'aller sur des choses un peu plus précises en terme de suivi pour pouvoir rendre des comptes mais au-delà de ça, ce qu'on constate c'est effectivement sur l'activité du FNSM si on fait un comparatif entre l'année dernière et cette année, c'est pour cela que je vous ai mis les petits commentaires sur les choses qui sont un peu nouvelles, on a augmenté les aides, ce que vous évoquait Sandrine, on a des frais de fonctionnement qui restent relativement stables d'une année sur l'autre parce qu'il y a une vraie vigilance en interne sur le fait de limiter au maximum les frais de fonctionnement, il y a des choses en lien avec l'évolution vers le suivi par le logiciel de comptabilité, par l'équipement du logiciel pour les paiements qui nous ont demandé de structurer un peu tout ça. Mais cela fonctionne plutôt bien.

Des frais divers qui évoluent assez peu donc on s'aperçoit qu'effectivement au niveau du suivi par rapport à l'activité, on a la progression qu'évoquait Sandrine, une légère perte mais parce que le FNSM n'a pas vocation à gagner de l'argent c'est l'idée, donc on a un exercice qui termine avec - 5900€ ce qui n'est pas non plus problématique et ce qui nous permet de savoir que nous avons quand même en trésorerie toujours des fonds qui sont disponibles (tant qu'on est bon ça va ! je vous le fais en raccourci). Sur le suivi comptable, on a vraiment bien fléché les choses, ce qui relève des frais, c'est pour cela qu'il y a quelques évolutions sur les frais de fonctionnement où par exemple j'ai refléché le remboursement des kilomètres suivant si on va à un évènement, si on va accompagner une famille, ce genre de choses. Cela vous explique les toutes petites variations mais qui sont plus de la réorganisation comptable que des postes qui auraient réellement évolués.

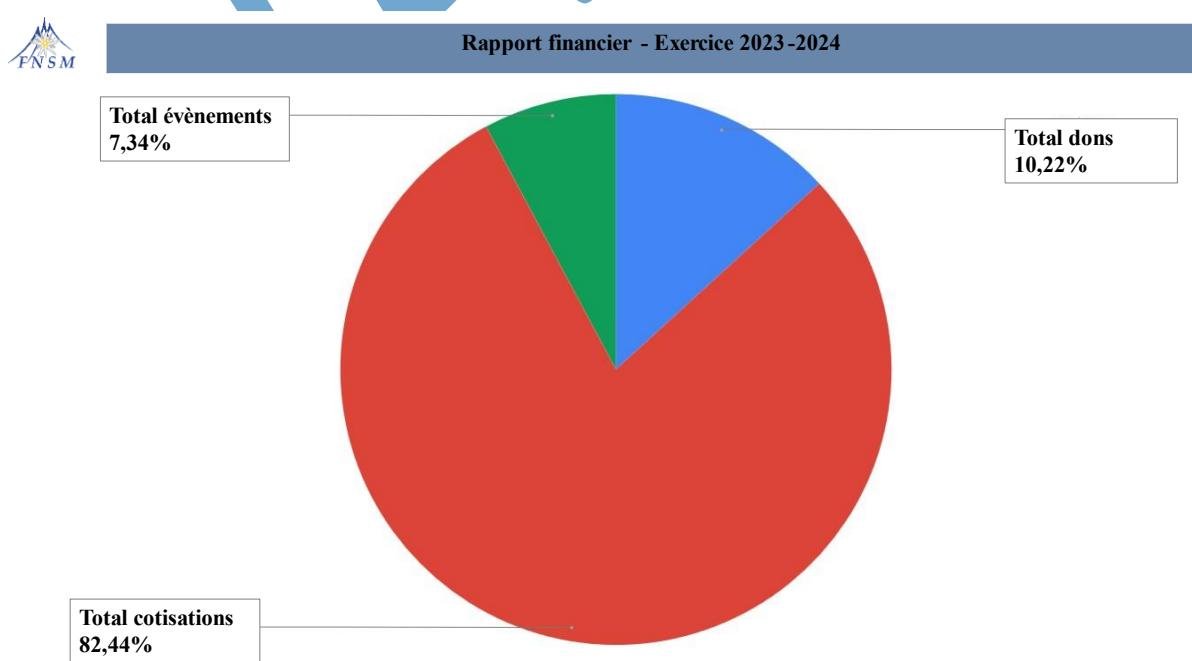
J'attire l'attention sur le fait qu'effectivement tous les membres du FNSM sont extrêmement vigilants sur leurs frais, c'est une gestion qui est très bien faite, il n'y a aucun débordement. En clair, en termes de fonctionnement il y a du remboursement de km et une petite prise en charge

de téléphones et tout le reste est lié à tout ce qui tourne autour de l'accompagnement des professionnels.

Est-ce que cela vous génère quelques questions ?



Vous voyez que le graphique parle de lui-même c'est-à-dire que les frais de fonctionnement représentent un pourcentage extrêmement faible par rapport au total fait aux familles. Je ne commenterai pas le camembert, il parle tout seul quand on le visualise avec des frais de fonctionnement très allégés.



Au niveau des recettes qui sont perçues, on a une répartition avec les cotisations (on a un fléchage qui permet de flécher d'un côté les cotisations et d'un côté ce qui relève de dons) et ensuite l'organisation d'évènements. On s'aperçoit qu'il y a essentiellement une répartition essentiellement autour des cotisations mais que les évènements sont importants en termes de présence et d'apport de recettes puisqu'elles représentent presque 6000€.



Evolution sur les 6 dernières années

	Débit	Crédit	Solde
2018/2019	83 649,16 €	68 309,71 €	72 294,93 €
2019/2020	84 015,26 €	57 242,26 €	45 521,93 €
2020/2021	27 828,57 €	35 564,71 €	53 258,07 €
2021/2022	49 199,52 €	103 429,69 €	107 488,24 €
2022/2023	68 886,09 €	73 129,70 €	111 731,85 €
2023/2024	82 334,17 €	85 586,47 €	114 984,75 €

Si on suit l'évolution de la trésorerie, on est vraiment sur le suivi entrées-sorties et ce qui reste sur le compte en banque. Vous voyez qu'effectivement la gestion est extrêmement bien faite pour avoir toujours de l'argent en réserve pour pouvoir faire face tout en ayant comme objectif d'en redistribuer au maximum quand on le peut.



Indemnités des élus 2023/2024 et barème 2024/2025

Les élus du FNSM exercent leurs fonctions de façon totalement bénévole.

Ils peuvent bénéficier du **remboursement de leurs frais sur présentation des justificatifs**.

➤ **Remboursements de frais kilométriques et hébergements versés en 2023/2024:**

Total de: 3 648,21€ + 503,70€ (lignes téléphoniques)

➤ **Barème d'indemnités 2024/2025:**

Le CA propose que l'indemnité kilométrique reste appuyée sur le barème de l'administration fiscale.

Sur la présentation, c'est ce que je vous disais, on n'a absolument pas de dédommagement mais en revanche, effectivement, il a certainement des choses qu'on va valoriser en termes de temps

passé, de valorisation du bénévolat pour avoir l'année prochaine un suivi un peu plus pointu de ce qu'on flèche : les aides aux familles, les accompagnements qu'on ne voit pas sur des montants financiers ; on les flèchera pour les avoir en visualisation même s'ils ne sont absolument pas remboursés. Mais voilà, les frais de fonctionnement tournent autour de remboursements de frais de déplacements (indemnités kilométriques) pas de dédommagements des élus et une petite prise en charge de téléphonie mais rien d'extraordinaire.



Rapport financier - Budget prévisionnel 2024-2025					
Recettes			Dépenses		
Catégories	Situation au 30/09/2024	Budget prévisionnel 2024-2025	Catégories	Situation au 30/09/2024	Budget prévisionnel 2024-2025
Cotisations	58 591 €	60 000,00 €	Aides aux professionnels et aux familles	79 300,00 €	75 000,00 €
Dons publics (collectivité locale, mairie, ...) et privés (particuliers)	15 328,50 €	10 000,00 €	Frais de fonctionnement (Communication, rc, publication, indemnités ...)	6 578,90 €	8 000,00 €
Manifestations (Recettes stands, événements, ...)	5 857,22 €	5 000,00 €	Frais divers (manifestations, obsèques, Impression livret)	1 657,67 €	1 500,00 €
Livret bancaire	1 792,57 €	1 200,00 €	Dons	0,00 €	0,00 €
Total	81 569,47€	76 200,00 €	Total	87 536,75€	84 500,00 €
Solde Exercice	-5 967,10 €	- 8 300,00 €			
Solde Créditeur	114 984,75 €	106 684,75€			

On va présenter le budget prévisionnel : mais avez-vous des questions sur le passé ?

Vous remarquerez que nous restons sur des budgets relativement identiques. Nous espérons ne pas avoir de situations exceptionnelles. Nous sommes restés sur un volume de dépenses aux alentours de 84000€, un volume d'entrées à 76000€ parce que nous remettons les choses en phase par rapport au petit décalage que nous avions sur l'exercice précédent (suivi de trésorerie à repasser en créances-dettes et je vous épargne les détails). Ce qui nous fait un budget de l'ordre de -8300€ (je vous rappelle que nous n'avons toujours pas comme objectif de gagner de l'argent mais si nous pouvions être à l'équilibre avec un peu plus de dons, l'association ne s'en porterait pas plus mal ; ceci aussi est un appel du pied !). Nous sommes donc sur des choses qui s'équilibrent et comme les dons se font parfois lors d'occasions (mariages par exemple), on se fait une hypothèse basse par rapport à cette année et on a fléché les choses de manière à peu près équivalentes. En l'état actuel on serait à environ sur -8000 € de résultat que nous serons en capacité de financer et on espère avoir un peu plus de recettes ce qui nous permettrait d'être à l'équilibre mais en tous les cas, il n'y a aucun péril en la demeure sur la gestion du dispositif qui est extrêmement bien menée.

Des questions ?

Pas de question, merci.

(Applaudissements)

• Intervention de Dominique BOYER

Je voudrai juste remercier Anne car il est quand même important d'avoir une comptabilité bien tenue ce qui rend les choses un peu plus sereines.

Merci encore

Denis, tu viens nous donner quelques informations ?

MODIFICATION DES STATUTS :



Modification des statuts: article 12

- **Existant:** « Les Assemblées générales se composent de tous les membres de l'association (personnes physiques et morales) à jour de leur cotisation, des membres de droit et des membres d'honneur ».
- **Proposition de modification :** « Les Assemblées générales se composent de tous les membres de l'association (personnes physiques et morales) ayant cotisé lors de l'exercice écoulé *et/ou de l'exercice en cours*, ainsi que des membres de droit et des membres d'honneur ».

Les modifications apportées aux statuts doivent être approuvées par l'AG à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

• Intervention de Denis CRABIERES

Bonjour tout le monde,

Je vais vous parler des statuts du FNSM. Comme vous le savez, les statuts dans une association c'est quelque chose de vivant, en tout cas qu'il faut s'attacher à suivre de façon à les faire évoluer au gré des besoins de l'association. Ici c'est donc le cas, nous avons une seule modification qui est assez simple puisqu'elle concerne les adhérents qu'il est nécessaire d'appeler aux Assemblées générales. Jusqu'ici, les statuts de l'association disaient que les Assemblées générales se composent de tous les membres de l'association à jour de leur cotisation ce qui fait que nous ne devons convoquer que les personnes qui ont pris leur cotisation entre le 1^{er} octobre et la date de l'AG ; cela posait un problème de sélection des adhésions et qui complexifiait considérablement le travail administratif de convocations.

Donc nous avons pris le parti de proposer à l'Assemblée générale d'adopter un article qui consiste à convoquer en AG les adhérents de l'exercice écoulé et les adhérents de l'exercice en cours. Ce qui permet de simplifier considérablement le travail. C'est une disposition qui est en vigueur dans beaucoup d'associations et qui n'a donc absolument rien d'exceptionnel.

Voilà, est-ce qu'il y a des questions ?

J'espère avoir été compréhensible et s'il n'y a pas de questions, je rends la parole à Dominique.
(Applaudissements)

- **Intervention de Dominique BOYER**

Merci Denis.

Nous allons passer aux candidatures pour le conseil d'administration du FNSM.

Il y a donc 12 postes à pourvoir pour le mandat 2025-2027. Il n'y a pas de nouvelles candidatures et nous le regrettons car ce serait bien aussi de soit renouveler soit d'avoir d'autres aides, comment dire, d'autres manières de voir certains dossiers. Quand il y a un renouvellement je pense que c'est toujours bon.

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FNSM :



Candidatures au Conseil d'administration du FNSM

12 postes sont à pourvoir au sein du FNSM pour le mandat 2025 -2027

Les candidatures suivantes ont été enregistrées:



Dominique BOYER



Denis CRABIERES



Philippe BRASS

Personnellement je me représente, tout d'abord parce que c'est très enrichissant entre autres, il y a des échanges qui sont forts, on essaye effectivement de faire comprendre aux gens qu'ils pourraient nous aider, que c'est une démarche qui vaut la peine.

Il y a Denis. Je pense que c'est important que tu viennes dire un petit mot sur ta candidature.

- **Intervention de Denis CRABIERES :**

Écoutez, juste dire que cela fait maintenant quelques années que je suis au FNSM, je trouve ça très gratifiant et je suis content de me présenter devant vous pour suivre l'aventure.
(Applaudissements)

- **Intervention de Dominique BOYER**

Philippe BRASS, malheureusement il n'est pas avec nous car il a des implications professionnelles mais il est de tout cœur j'imagine, avec nous, donc il se représente.



Candidatures au Conseil d'administration du FNSM

12 postes sont à pourvoir au sein du FNSM pour le mandat 2025 -2027

Les candidatures suivantes ont été enregistrées:



Yves GAILLARD



Nicolas DEFRETIN



Franck HENRY

Yves GAILLARD : même chose, il ne peut pas venir aujourd'hui mais se représente aussi.

Nicolas, je ne sais pas s'il est là ? Oui, allez viens. Nicolas qui est un des plus jeunes dans l'équipe et j'avoue que c'est important d'avoir des personnes plus jeunes pour voir parfois les problèmes d'une autre manière.

- **Intervention de Nicolas DEFRETIN**

Bonjour à tous. Tout simplement, les actions que nous réalisons au FNSM...je déteste prendre la parole en public...Notre profession et l'ensemble des professions de la montagne représentées au FNSM sont importantes. La solidarité est importante. Nos professions sont absolument magiques et fabuleuses mais hyper fragiles en même temps. Donc il faut continuer à se battre pour toutes les actions que nous défendons.

(Applaudissements)

- **Intervention de Dominique BOYER**

Franck HENRY : qui malheureusement n'a pas pu non plus venir et qui est j'imagine aussi de tout cœur avec nous et qui se représente.



Candidatures au Conseil d'administration du FNSM

12 postes sont à pourvoir au sein du FNSM pour le mandat 2025 -2027

Les candidatures suivantes ont été enregistrées:



Sandrine HENRY



Gilles MARCAUD



François LERAY

• Intervention de Dominique BOYER

Je terminerai la présentation avec Sandrine.

Gilles MARCAUD : qui est au Népal donc un peu loin pour venir aujourd'hui à Samoëns.

François qui est là donc qui peut venir dire un petit mot.

• Intervention de François LERAY

Je ne vais pas ajouter grand-chose. Moi c'est pareil, cela fait quelques années que je suis au FNSM. Pour moi c'est la suite du boulot qui était fait au RAA. Moi je suis guide honoraire donc j'ai arrêté la profession et c'est aussi un moyen de rester en contact avec le milieu car cela reste un milieu difficile à quitter.

Voilà, merci.

(Applaudissements)



Candidatures au Conseil d'administration du FNSM

12 postes sont à pourvoir au sein du FNSM pour le mandat 2025 -2027

Les candidatures suivantes ont été enregistrées:



Olivier REY



Isabelle GERFAUX-SORREL

• Intervention de Dominique BOYER

Guillaume, où est-il ? Il représente le Syndicat des Gardiens de Refuge. Tu viens nous dire un petit mot ?

• Intervention de Guillaume MERCIER

Je suis content que tu ne nous ais pas oubliés. Je veux juste remercier le FNSM et tous les guides d'avoir intégré les gardiens de refuge, symboliquement dans la famille des professionnels de la montagne en nous faisant entrer au FNSM. Et concrètement, merci pour les gardiens et gardiennes qui ont été aidés depuis 2 ans que nous avons intégré le Fonds de Solidarité. Et nous tenons en tant que Syndicat à postuler au conseil d'administration pour continuer à comprendre comment le Fonds de Solidarité fonctionne et à s'investir dans cette dynamique. Voilà, et personnellement je serai content de continuer à suivre ce projet là et à participer au conseil d'administration.

(Applaudissements)

• Intervention de Dominique BOYER

Merci Guillaume.

Olivier REY : malheureusement n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui mais se représente.

Isabelle qui va peut-être nous dire un petit mot ?

• Intervention d'Isabelle GERFAUX-SORREL

Bonjour à toutes et à tous. Je représente GBC Montagne au sein du conseil d'administration avec beaucoup de plaisir et j'ai passé 2 années d'échanges hyper enrichissantes. Nous essayons d'apporter une vision un peu technique des dossiers et de trouver parfois des solutions ou des propositions pour accompagner dans l'aide aux personnes. Et je tiens à dire qu'aujourd'hui, il y a une vraie, une ambiance excellente et les dossiers sont traités par tout le monde avec

beaucoup d'empathie et c'est ce qui est très très appréciable pour tous les professionnels de la montagne.

Voilà donc je représente notre candidature.

(Applaudissements)

• **Intervention de Dominique BOYER**

Merci Isabelle.

Sandrine, tu es la dernière, viens nous dire un petit mot.

• **Intervention de Sandrine HENRY**

Je ne vais pas vous dire grand-chose à part que je suis très contente de pouvoir continuer au FNSM si vous en décidez de votre côté. Mon implication est toujours aussi importante et surtout liée au fait que nous apportons des choses aux familles, aux professionnels et nous sentons de plus en plus notre utilité aujourd'hui dans le monde dans lequel on vit et qui est quand même compliqué. Tout à l'heure Jean-Philippe parlait de précarité, et en effet, nous avons de plus en plus de situations précaires. On voit aussi aujourd'hui l'impact d'un appel téléphonique, je suis toujours surprise au bout de bientôt 10 ans de FNSM, de voir l'effet qu'un appel téléphonique peut avoir sur une personne qui est en détresse.

Voilà donc je continuerai si vous le voulez bien...

(Applaudissements)

• **Intervention de Dominique BOYER**

On va donc passer aux votes.

LES VOTES :

Intervention du professionnel pour apporter les explications nécessaires aux votes par boîtiers électroniques.



Votes

- ✓ Vote n°1 : Approbation du compte rendu de l'AG 2023 ;
- ✓ Vote n°2 : Approbation du rapport moral 2023/2024 ;
- ✓ Vote n°3 : Approbation du rapport financier 2023/2024 ;
- ✓ Vote n°4 : Approbation des comptes de l'exercice clos au 30/09/2024 ;
- ✓ Vote n°5 : Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos ;
- ✓ Vote n°6 : Approbation des indemnités versées aux élus ;
- ✓ Vote n°7 : Approbation du barème d'indemnités 2024/2025 ;
- ✓ Vote n°8 : Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025 ;
- ✓ Vote n°9 : Approbation des propositions de modifications statutaires ;
- ✓ Vote n°10 : Election en vue de pourvoir 12 sièges au conseil d'administration pour le mandat 2025-2027.

RESULTAT DES VOTES :

AG	Résolution	Nb Votants	Nb Suffrages exprimés	Majorité absolue	OUI	NON	ABS
FNSM	Vote n°1	95	85	43	84	1	0
FNSM	Vote n°2	95	85	43	85	0	0
FNSM	Vote n°3	95	86	44	84	0	2
FNSM	Vote n°4	96	88	45	87	0	1
FNSM	Vote n°5	96	87	44	82	1	4
FNSM	Vote n°6	107	90	46	85	1	4
FNSM	Vote n°7	107	91	46	89	0	2
FNSM	Vote n°8	107	93	47	91	2	0
FNSM	Vote n°9	107	94	63	93	0	1
SNGM	Vote n°1	149	137	69	134	1	2
SNGM	Vote n°2	149	140	71	139	1	0
SNGM	Vote n°3	149	141	71	138	2	1
SNGM	Vote n°4	149	141	71	137	2	2
SNGM	Vote n°5	149	140	71	125	3	12
SNGM	Vote n°6	149	141	71	138	1	2
SNGM	Vote n°7	149	140	71	136	2	2
SNGM	Vote n°8	149	141	71	134	3	4
SNGM	Vote n°9	149	141	71	131	8	2
SNGM	Vote n°10	149	141	71	139	2	0
SNGM	Vote n°11	149	141	71	141	0	0

RESULTAT DES ELECTIONS DES SIEGES A POURVOIR (vote n°12) :

Scrutin	Nb Votants	Suffrages exprimés	Abstentions	Votes Nul	Votes blancs	Majorité	Candidats	Voix	%	
	111	96	14	1	0	1	BOYER Dominique	93	96,9%	ELU
							BRASS Philippe	93	96,9%	ELU
							CRABIERES Denis	94	97,9%	ELU
							DEFRETTIN Nicolas	93	96,9%	ELU
							GAILLARD Gilles	92	95,8%	ELU
							GERFAUX-SORREL Isabelle	93	96,9%	ELU
							HENRY Franck	94	97,9%	ELU
							HENRY Sandrine	95	99,0%	ELU
							LERAY François	92	95,8%	ELU
							MARCAUD Gilles	92	95,8%	ELU
							REY Olivier	90	93,8%	ELU
							SNGRGE	93	96,9%	ELU

- **Intervention de Dominique BOYER**

Petit incident technique mais on peut enregistrer les votes donc va les comptabiliser et nous vous donnerons le résultat ultérieurement. Le temps presse et l'AG du SNGM doit débuter.

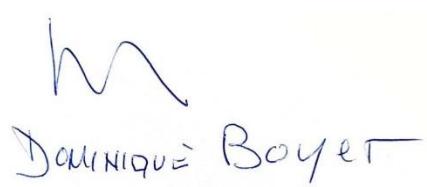
Je vous remercie pour votre attention et je passe la main à l'organisation de l'AG du SNGM.

Merci encore.

(Applaudissements)

Dominique BOYER

Président


Dominique Boyer

Sandrine Henry

Vice Présidente


FONDS NATIONAL SOLIDARITÉ MONTAGNE
Parc d'activité Alpespace Le Neptune
50 voie Albert Einstein
73800 PORTE DE SAVOIE

